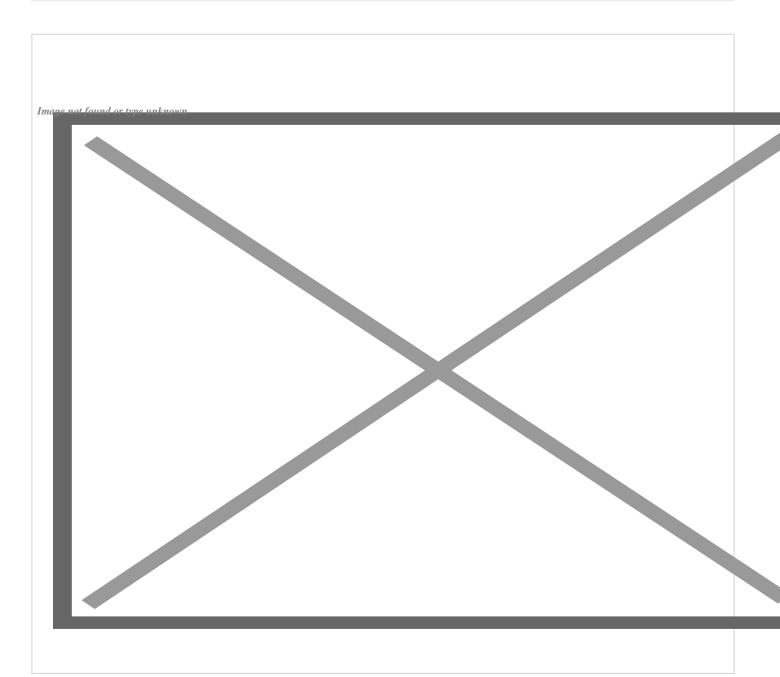
Uruguay : Un procureur enquêtera sur des crimes présumés dans l'affaire Marset



La Havane, 7 novembre, (RHC)- Le ministère public uruguayen a nommé lundi le procureur Alejandro Machado pour enquêter sur des crimes présumés commis par des fonctionnaires du gouvernement, notamment la destruction de documents dans le siège de la présidence.

Le procureur Machado est chargé de l'enquête sur la délivrance en 2021 d'un passeport au trafiquant de drogue uruguayen, Sebastian Marset, alors que le criminel était emprisonné à Dubaï pour faux papiers.

Les implications politiques de l'affaire ont conduit en décembre dernier à la démission de la vice-ministre des Affaires étrangères de l'époque, Carolina Ache. Cette dernière a remis la semaine dernière à la justice des preuves qui ont conduit à la démission du ministre des Affaires étrangères, Francisco Bustillo.

Les messages WhatsApp présentés par Carolina Ache illustrent un complot visant à dissimuler des informations sur l'affaire Marset, voire à mentir au parlement par Bustillo et d'autres personnes impliquées.

Ses accusations ont atteint le ministre de l'Intérieur Luis Alberto Heber, le vice-ministre de l'Intérieur, Guillermo Maciel et le conseiller présidentiel Roberto Lafluf, qui conseille le président sur les questions de communication et d'image.

Tous ces hauts fonctionnaires ont présenté leur démission au président Luis Lacalle Pou, qui l'a acceptée samedi dernier et a nommé des remplaçants.

Le président a ensuite déclaré que la justice sera chargée de démontrer s'il y a eu malveillance de la part des personnes impliquées, qui, selon lui, n'ont commis aucun délit.

En revanche, le procureur Machado devra se prononcer sur la destruction des chats échangés entre Ache et Maciel, dans lesquels ce dernier met en garde contre la dangerosité de Sebastian Marset, aujourd'hui en fuite et recherché par Interpol.

Le procureur Machado pourrait donc rechercher dans cette affaire des délits de corruption, d'abus de fonction et de destruction de documents publics, tous prévus par le code pénal.

Source: Prensa Latina

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/338711-uruguay-un-procureur-enquetera-sur-des-crimes-presumes-dans-laffaire-marset



Radio Habana Cuba